

Conseil Municipal du 2 Juillet 2010

Présents : M. le Maire, M. CROZE, Mme DUNOYER, Mme SIMON, M. TRONCY, M. FLAN, Mme ANASTASI CLERC, M. BAYET, M. BOLLARD, M. BORNAND, Mme CHOUVET, Mme GILQUIN, M. MASSARD COMBE, Mme MASSONNAT, M. ROULAND, Mme GOUTTE, M. VARON, M. ROSIQUE

Absents excusés : M. BERNARDINI a donné pouvoir à M. le Maire

M. le Maire ouvre la séance à 18 :30 en nommant 1 secrétaire de séance : Mme Claudine GILQUIN

- **Procédure d'enquête publique : validation du résultat de l'enquête pour le déclassement partiel du chemin dit des Berthets :**

Le compte-rendu du commissaire enquêteur fait part d'un avis favorable au déclassement partiel de ce chemin, sur une longueur de 22 mètres .

La commission Urba a également émis un avis favorable pour ce déclassement

Tous les frais liés à cette procédure sont pris en charge par le demandeur.

→ [Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour valider ce résultat d'enquête](#)

- **Procédure d'enquête publique : validation du résultat de l'enquête pour le déclassement partiel du chemin dit de Join (au lieu dit « les Plantées »)**

Le compte-rendu du commissaire enquêteur fait part d'un avis favorable au déclassement partiel de ce chemin, à l'est des parcelles N° 2382, 1978 et 694.

La commission Urba a émis un avis défavorable pour ce déclassement pour les raisons suivantes :

- La parcelle 697 se trouverait enclavée
- Ce déclassement irait à l'encontre des directives du PADD

Remarque : tous les frais liés à cette procédure sont pris en charge par la commune.

→ [Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'ajournement.](#)

Remarque de Mr CROZE : dans l'avenir, il sera notifié aux particuliers que tous les frais relatifs à ces procédures d'enquêtes publiques seront à la charge du demandeur, quelle que soit l'issue de la demande.

- **marché public de fourniture de repas pour le restaurant scolaire**

Suite à l'expiration au 31/08/2010 du marché de fourniture de repas du restaurant scolaire, il y a lieu de lancer un appel d'offres à des prestataires de services pour la fourniture des repas.

Dans ce marché, le titulaire s'engage à fournir le nombre de repas nécessaires aux élèves de l'école, en veillant :

- A une amélioration constante de la qualité, de la variété et de l'équilibre des repas
- Au respect de la législation et des règles d'hygiène dans l'ensemble de la chaîne alimentaire.

→ Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour le lancement de l'appel d'offre.

Remarque : Le temps imparti pour aboutir à la sélection du prestataire avant la rentrée scolaire étant très court, un groupe de travail se constitue pour lancer l'appel d'offre dans les plus brefs délais et pour suivre ce dossier pendant la période de vacances d'été.

- **marché public de travaux** en vue de l'aménagement du carrefour de la renarde : demande d'ajournement du lancement d'appel d'offre, ces travaux étant dépendants d'autres aménagements en cours d'étude.

→ Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'ajournement du lancement d'appel d'offre

- **acquisition foncière sur la parcelle le long de la route de Paris en vue de l'aménagement du carrefour de la renarde**

Le conseil donne pouvoir à Mr le maire à procéder à l'acquisition de terrain sur le bas de la parcelle sous le château, le long de la route de Paris, en vue de l'aménagement du carrefour de la renarde

→ Accord à l'unanimité pour donner pouvoir à Mr le Maire

L'ordre du jour est clos par M. le Maire à 19 :15